



COMMISSION DE SUIVI DE SITE

Sociétés EPV et ANTARGAZ-FINAGAZ

Lieu : UD de Valenciennes
Date : Le 25 avril 2017

Collège administration

Madame BERCHON-LEROY, Sous-préfecture de Valenciennes
Madame BEUGNET, DREAL
Monsieur FONTAINE, DDTM

Collège exploitant

Monsieur DUBUS, ANTARGAZ-FINAGAZ
Monsieur DUSSOL, EPV
Madame NGUYEN, EPV

Collège "Collectivités"

Madame BAILLEUX, Présidente de la CSS, Maire d'Haulchin
Madame GARCON, Mairie de Thiant
Madame MATUSZEWSKI, Mairie de Douchy-les-Mines

Collège "Riverains"

Monsieur FREMERY, Haulchin

Personnes qualifiées

Monsieur DOUCHEMENT, SDIS 59
Monsieur LIN, SDIS 59
Madame COINE, SDIS 59

Secrétariat de la CSS

Madame DUFLOS, S3PI

ORDRE DU JOUR

I.	Introduction de la Présidente de la CSS	3
II.	Bilan d'activité et environnemental de l'établissement EPV à Haulchin pour l'année 2016 (risques technologiques et risques chroniques)	3
III.	Bilan d'activité et environnemental de l'établissement ANTARGAZ à Thiant pour l'année 2016 (risques technologiques et risques chroniques)	4
IV.	Questions et échanges	5

La séance est ouverte à 10 heures.

I. Introduction de la Présidente de la CSS

Madame BAILLEUX remercie les participants de leur présence, et rappelle l'importance de ces réunions pour établir un dialogue de qualité entre responsables de la sécurité des sites concernés. Elles permettent de nouer des relations plus personnelles, et de suivre l'évolution des entreprises et des sites dans le temps.

II. Bilan d'activité et environnemental de l'établissement EPV à Haulchin pour l'année 2016 (risques technologiques et risques chroniques)

Monsieur DUSSOL présente le diaporama.

Le site EPV occupe 23 hectares sur lesquels sont stockés 180 000 mètres cubes de diesel et d'essence, dont 60 % environ de stocks stratégiques, et emploie 10 personnes. L'approvisionnement se fait par pipeline 24 heures sur 24, sept jours sur sept, bien que la livraison ne soit pas continue. Le chargement des camions se fait de 4 heures 40 à 18 heures en semaine et de 4 heures 40 à 12 heures 45 le samedi. L'activité du site est stable depuis 2014.

Prévention des risques : formation

61 jours de formation ont été réalisés en 2016 sur les 66 planifiés, soit 8,7 jours par personne. Le niveau d'habilitation des personnels s'élève à 82 % du fait de la présence d'un nouvel embauché. Il monte à 92 % si cette personne n'est pas prise en compte.

De nouvelles vidéos ont été réalisées pour l'accueil des visiteurs, chauffeurs et entreprises extérieures. Celles-ci sont diffusées lors de l'arrivée des personnes concernées sur le site, et complétées par des quiz ainsi que des contrôles inopinés.

Prévention des risques : actions réalisées

L'étude de dangers a été révisée en 2014. Des compléments suite à l'installation de nouveaux équipements y ont été apportés. Une campagne d'information a été mise en place à destination des populations habitant à proximité d'un site SEVESO.

Deux études techniques ont été réalisées : une analyse de risques de type WHAT IF sur l'Automate de Sécurité et une étude hydraulique de la DCI suite au passage à l'extinction directe. Le Document Unique a été mis à jour. Les mesures de légionelle et d'exposition au bruit ne signalent rien d'anormal.

Aucun dépassement n'a été constaté dans les eaux rejetées à l'exutoire ou les eaux souterraines. L'analyse environnementale a été mise à jour. Les premiers résultats de l'étude de zone centrée sur les émissions de benzène ne révèlent aucun élément significatif.

Le site répond à la nouvelle certification ISO 50001 pour sa performance énergétique. Des LED ont été déployées partout où il était économiquement viable de le faire. De plus, des détecteurs de



présence ont été installés dans les locaux. L'unité de récupération des vapeurs est maintenant mise en fonctionnement quand elle est requise.

Le port d'un badge devient obligatoire sur le site pour l'ensemble des intervenants extérieurs et chauffeurs. Un second gardien est présent depuis le 17 novembre 2015, permettant d'assurer une permanence. La base VIE a été déplacée et clôturée, afin de limiter le risque d'intrusion.

La DREAL a effectué une visite d'inspection renforcée sur la gestion des modifications le 19 octobre 2016. L'Inspection du Travail s'est rendue sur place le 1^{er} décembre 2016. L'audit externe n'a mis en évidence aucun dysfonctionnement.

L'organisation documentaire est extrêmement bien encadrée. La gestion de la maintenance assistée par ordinateur représente 5 073 bons de travail en 2016. 82 % à 98 % des contrôles ont été effectués.

En 2016, les principaux travaux concernent la reprise de l'étanchéité des pistes de chargement, la réfection des enrobés et du réseau enterré, la mise en place d'un automate d'extinction directe et la sécurisation du chargement des contaminats. Le système devant être purgé entre chaque produit, l'interface utilisée est récupérée, analysée, et parfois renvoyée en raffinerie. Des interventions de rénovation de la tuyauterie et des cuvettes ont également été effectuées.

L'investissement se répartit entre la sécurité (395 000 euros), la modernisation (330 000 euros) et l'environnement (218 000 euros).

Préparation aux situations d'urgence

Le POI a été mis à jour en 2016. L'ensemble des scénarii ont été testés, avec mesure du débit pour s'assurer de sa conformité. Des exercices mensuels diversifiés ont été réalisés. La totalité des équipements est testée une fois par an. La collaboration active avec le SDIS 59 lui a permis de visiter quatre fois les installations. Le dernier exercice PPI est intervenu le 20 novembre 2014. Il est prévu d'en organiser un en 2017, bien qu'aucune date n'ait été arrêtée.

Accidents et incidents significatifs

Un accident du travail a eu lieu en 2016, un chauffeur ayant chuté dans les escaliers lors du chargement d'un camion. Au 30 mars 2017, 100 jours sans accident étaient passés. Quatre débordements ou épandages se sont produits lors du chargement des camions. Environ 100 à 130 chargements ont lieu chaque jour.

Les manifestations de mai 2016 ont occasionné des dégâts importants au revêtement routier.

Les travaux prévus en 2017 portent sur l'entretien des cuvettes de rétention, des tuyauteries et la mise en place d'un nouvel automate de défense contre l'incendie. Une étude de désenfumage des locaux et une étude d'analyse de risques de l'installation de défense contre l'incendie existante sont prévues.

III. Bilan d'activité et environnemental de l'établissement ANTARGAZ à Thiant pour l'année 2016 (risques technologiques et risques chroniques)

Monsieur DUBUS présente le diaporama.

L'Entreprise a fusionné avec FINAGAZ, ex-filiale de TOTALGAZ, le 1^{er} avril 2017. Les deux entreprises sont comparables en termes de taille, d'équipements et d'activité. Le produit de base de FINAGAZ est le GPL, source d'énergie propre et efficace.

Le centre de Thiant permet de stocker 2 200 mètres cubes hors bouteilles, dans deux sphères de propane de 600 mètres cubes et une sphère de butane de 1 000 mètres cubes. La réception se fait par wagons et camions citernes. Environ 42 000 tonnes sont transférées chaque année. La fusion entraînera à plus long terme une révision de l'organisation logistique.

Maîtrise des risques

Le site ne présente aucun risque toxique ou pour l'environnement. Les seuls risques présents sont ceux d'incendie et d'explosion. Les scénarios d'accidents évalués dans l'EDD ont été mis à jour début 2015. Les moyens de maîtrise des risques incluent des détecteurs de gaz et de feux, des mécanismes d'arrêt d'urgence et des moyens d'alerte visuels et sonores. Les réseaux sont sectionnés par vannes automatiques, et trois groupes incendies autonomes permettent de gérer les départs de feu. En cas d'alerte, l'arrosage des sphères, des wagons et des camions se déclenche automatiquement. Les plans d'urgence sont déclenchés si ces moyens se révèlent insuffisants.

Surveillance

Il n'y a plus de gardien sur le site. Un système de vidéosurveillance a été mis en place. En cas d'alarme technique, les personnels d'astreinte se rendent sur place. En cas d'alarme sûreté, Sécuritas procède à une levée de doute par caméras, et dépêche un agent si besoin. Son temps de réaction est inférieur à 15 minutes.

Formations

Les formations obligatoires sont effectuées. Une partie se fait sur feux réels. Le plan de formation est à jour. Les exercices incendie mensuels ont tous été réalisés. L'exercice POI du 20 décembre 2016 portait sur une fuite de l'arbre de pompe propane, et a permis de tester la nouvelle organisation et le nouveau matériel, en collaboration avec le SDIS.

Accidents et incidents

Deux accidents du travail ont eu lieu. Deux incidents ont été relevés : un défaut majeur sur une jauge, et une fuite sur un groupe de lutte anti-incendie. Les systèmes concernés étant redondants, ces dysfonctionnements n'ont pas eu d'incidence sur la sécurité.

Inspections

La DREAL a mené une inspection le 17 novembre 2016, au terme de laquelle elle a fait part de trois constats et neuf remarques. Les réponses ont été apportées le 13 mars 2017. Le POI a été mis à jour.

Investissements

Le dispositif anti-intrusion a fait l'objet d'un investissement de 400 000 euros. Seize barrières, douze caméras et quinze détecteurs de présence ont été installés. L'ensemble de ces équipements ont été testés.

Il est prévu de procéder en 2017 au remplacement de la pompe GPL (150 000 euros) et à l'amélioration du contrôle à l'entrée (enregistrement informatique des badges et modernisation du portillon).

IV. Questions et échanges

Madame BAILLEUX souhaite qu'un point soit fait sur l'acquisition du terrain permettant l'accès à la seconde entrée de l'établissement ANTARGAZ-FINAGAZ de Thiant.

Monsieur DUBUS indique que cette acquisition suit son cours. La coordination entre les juristes et notaires des deux sociétés reste difficile. Les mouvements internes entraînent des transferts du dossier. Un test a été effectué ; la route permet l'accès des camions du SDIS. En cas de problème réel sur le site, elle sera utilisée quel que soit l'avancement du dossier.

Monsieur FREMERY souhaite savoir comment l'automate de lutte anti-incendie est programmé.

Monsieur DUSSOL explique que cet automate est entièrement programmable. Sa gestion est sous-traitée à une entreprise spécialisée. Une analyse de risques a été menée pour définir les objectifs de cette programmation.

Madame DUFLOS demande si les exercices PPI sont réalisés en commun.

Monsieur DUBUS indique qu'aucun exercice commun n'a encore été organisé.

La séance est levée à 11 heures.

